

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 122-2016

Type d'intervention: Postulat

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2016.RRGR.616

Déposée le: 07.06.2016

Motion de groupe: Oui

Motion de commission: Non

Déposée par: Les Verts (de Meuron, Thun) (porte-parole)

Cosignataires: 9

Urgence demandée: Non

Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Promouvoir le recyclage des déchets plastiques

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier les moyens d'encourager la collecte et le recyclage des matières plastiques dans le canton.

Développement :

Le volume de déchets plastiques par habitant est plus élevé en Suisse qu'aux Etats-Unis. Dans notre pays, environ 11 pour cent des déchets plastiques produits chaque année sont transformés en plastique réutilisable, dont plus de la moitié concerne le recyclage du PET. En Allemagne, selon l'Office allemand de l'environnement, ce chiffre est autrement plus élevé (42 pour cent). En Suisse, quelque 90 000 tonnes de déchets plastiques sont recyclées chaque année, pour l'essentiel du PET et du plastique industriel, mais le potentiel de récupération est bien plus élevé, puisqu'en théorie, 240 000 tonnes de plastique pourraient être collectées par an.

A l'inverse du PET, le recyclage des autres matières plastiques pose un défi technique bien plus complexe, précisément parce que les plastiques jetés par les ménages sont constitués de matériaux composites. Le type de plastique et le système de collecte influencent l'écobilan du recy-

clage. Il existe, en Suisse, des exemples probants de récupération et de valorisation des déchets plastiques, avec création d'emplois à la clé (www.kunststoffsammelsack.ch). Mais il n'est pas rare que les plastiques récupérés terminent leur course dans un incinérateur. Sans compter que chaque commune gère à sa manière le recyclage du plastique, certaines disposant de leurs propres points de collecte, tandis d'autres ont confié cette tâche aux points de vente. Mais la plupart ne font strictement rien.

La Suisse est à la traîne en comparaison des filières de recyclage mises en place dans d'autres pays européens. Si l'on misait progressivement sur la récupération du plastique dans notre pays, on pourrait renoncer à construire de nouvelles usines d'incinération des déchets. Une installation de recyclage coûte par ailleurs deux fois moins qu'une nouvelle usine d'incinération pour un volume de traitement identique. Le recyclage augmente en outre la création de valeur et réduit les émissions de CO₂. Le canton de Thurgovie réalise actuellement un essai avec le « KUH- BaG », en collaboration avec l'EMPA. Il devrait en résulter de nouveaux chiffres sur le potentiel de valorisation, permettant d'évaluer de manière concluante la collecte mixte. Le « KUH-BaG » contribue à réduire les émissions de CO₂ et au moins 50 pour cent du plastique récupéré est réintroduit dans le cycle de recyclage. Selon les résultats du projet mené en Thurgovie, ce concept de collecte pourrait être repris dans le canton de Berne.

Dans ce contexte, se pose la question de savoir comment promouvoir le recyclage des déchets plastiques dans le canton tout en veillant à un écobilan positif.